



Certificat d'Accréditation

N°: 1-1-002 Rév 04

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

AIR Algérie
Division Maintenance et Réparation des Aéronefs

Adresse : Base Maintenance, Aéroport HOUARI BOUMEDIENNE
Dar El Beida - Alger

est accrédité selon la norme ISO CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'étalonnage suivantes:

- ✓ Electricité ;
- ✓ Couple ;
- ✓ Pression.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 11/04/2021
Date de fin de validité : 02/02/2024

Le Directeur Général



Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale: 03/02/2013